

01 CONSTRUIRE DANS LE PAYSAGE

S'implanter harmonieusement dans le paysage

PENSER L'IMPLANTATION SELON LA PERCEPTION DU BÂTI ET SA VISIBILITÉ

Pour s'assurer de la bonne intégration d'un bâti dans son environnement, il faut prendre en considération le degré de visibilité, d'inter-visibilité et de covisibilité, c'est-à-dire la capacité de la construction à être vu. Trop souvent, l'implantation d'un nouveau projet n'est considérée que par rapport à son terrain d'assiette, sans prise en compte du contexte environnant, ce qui représente un sérieux risque de discordance paysagère. Dans le cas d'une implantation déjà définie, l'analyse de sa visibilité permet de définir les enjeux paysagers et de guider les méthodes d'intégration du projet.

- Analyser et identifier tous les lieux desquels la construction est (ou sera) visible. Il est important de pouvoir étudier sa visibilité dans les cônes de vues et les panoramas emblématiques du territoire. Le degré de visibilité de la construction peut être impacté par son site d'implantation, de par sa topographie mais aussi les composantes de l'occupation du sol ;
- Analyser et identifier les éléments de paysage (naturel ou bâti) pouvant être visibles en même temps que la construction depuis un même point de vue. Cette covisibilité peut être un facteur de valorisation ou de dépréciation pour la composition d'un paysage de qualité que l'on vise sur notre territoire. Il est primordial de considérer le degré de covisibilité du projet, notamment avec les sites d'intérêt patrimonial ou les espaces naturels, car un projet non intégré aura tendance à déprécier leurs qualités et leurs caractères. Au contraire, une architecture intégrée et de qualité pourra valoriser les monuments ou sites en covisibilité.



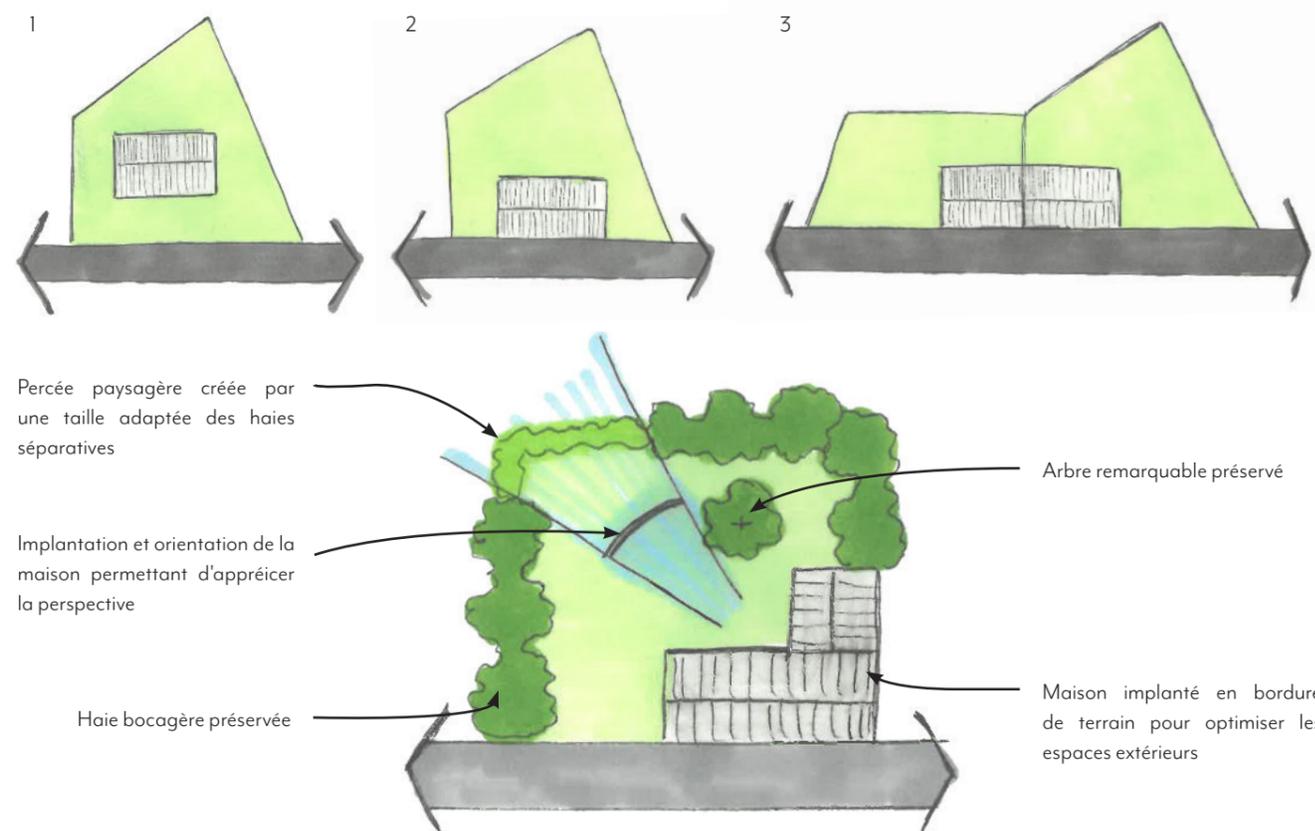
Etel - Le degré de visibilité et de co-visibilité de ce logement est élevé. Cependant, il n'a fait l'objet d'aucune intégration. Visibles depuis les dunes jusqu'à la rive Ouest de la ria, sa pauvre qualité architecturale déprécie la qualité des paysages alentours. De plus, en discontinuité totale avec le bâti, il tend à brouiller la lecture de la silhouette villageoise.

Erdeven - La rénovation et l'extension de la Mairie ont été faites en s'adaptant à son site d'implantation, en plein coeur du vieux bourg, et se sont inspirés de l'esprit traditionnel. Ces réalisations ont permis d'offrir une architecture de qualité, contemporaine et modernes à la Mairie tout en permettant sa mise en valeur et son intégration optimale au coeur de bourg.

S'IMPLANTER INTELLIGEMMENT SUR LE TERRAIN

- Penser l'implantation des nouveaux bâtis vis-à-vis de leurs contextes environnants et non seulement de leurs terrains d'assiette. L'implantation doit être pensée selon ses relations visuelles, proches et lointaines. Une maison gagnera par exemple à être implantée et orientée selon un point de vue intéressant sur un patrimoine naturel ou bâti (cours d'eau, prairie, dunes, chapelle, mégalithes, etc.) ;
- L'implantation devra également prendre en compte les qualités paysagères du site choisi et s'adapter aux éléments de paysages présents pour les préserver (boisement, arbre isolé, fossés, murets, etc.) ;
- Penser l'implantation selon le relief du terrain, l'orientation des vents et la course annuelle du soleil pour favoriser des constructions plus écologiques et bioclimatiques ;
- Privilégier les implantations en limite de parcelle afin d'économiser le terrain. Cela offre ainsi plus de possibilités pour un aménagement riche et varié des espaces extérieurs, contrairement à une implantation en milieu de parcelle qui condamne ces mêmes possibilités.

Exemples d'implantation sur un terrain. 1. L'implantation au centre de la parcelle limite l'optimisation des espaces extérieurs. L'espace en façade sert généralement uniquement à garer les véhicules et les espaces sur les côtés comme couloir d'accès au jardin arrière. 2. L'implantation en limite permet de créer un véritable jardin pouvant accueillir potager, aire de jeux, jardin d'agrément, etc. 3. Les maisons mitoyennes en limite de parcelle sont les plus efficaces pour limiter les espaces extérieurs peu ou non fonctionnels.



Exemple d'implantation d'une maison individuelle valorisant et préservant les qualités paysagères du site.

S'implanter harmonieusement dans le paysage

- La conception des nouveaux projets doit pouvoir s'inspirer des volumes et des formes de l'architecture existante sans imitation littérale, pour une homogénéité des formes bâties dans le paysage du Grand Site de France ;
- Les nouveaux projets doivent également s'adapter aux constructions environnantes et préexistantes pour une homogénéité des formes bâties dans le paysage du Grand Site de France ;
- Les inspirations étrangères à l'architecture locale doivent être évitées pour préserver l'esprit du bâti du territoire ;
- Privilégier l'utilisation de formes élémentaires afin de rechercher la sobriété des compositions architecturales et un assemblage des volumes dans des séquences simples et homogènes en référence aux constructions des centres anciens.



Architectures s'éloignant fortement de l'esprit traditionnel à Plouhinec et Etel. Ces constructions ne s'intègrent pas ou peu dans leur environnement du fait de leurs structures très standardisées ou en s'inspirant d'architectures étrangères trop éloignées du style local.



Les constructions standardisées tendent à effacer les caractéristiques uniques du territoire. Il suffit de repeindre les murs et de mettre des toits en tuile aux nouvelles structures pour obtenir des lotissements que l'on pourrait tout autant retrouver dans le sud de la France.



Constructions, extensions et rénovations s'inspirant de l'esprit traditionnel. Leurs réinterprétations du patrimoine architectural et bâti du territoire ont permis des réalisations contemporaines et modernes tout en proposant une mise en valeur et une intégration au paysage alentour.

Intégrer par la couleur et les matériaux

- Composer avec les couleurs du site. La construction doit pouvoir s'accorder aux tonalités du paysage. Le but étant de se fondre dans ce tableau coloré. Les couleurs peuvent s'adapter à celles des bâtiments traditionnels (nuances sable, nuances minérales, etc.) ou de l'environnement du bâti (dunes, bois, etc.);
- Pour les boiseries (menuiseries extérieures, volets, bardages, etc.), les couleurs peuvent varier. Le choix de contraste peut être fait avec l'idée de s'accorder avec harmonie aux couleurs des façades et des autres bâtiments environnants en se référant à une des typologies colorées, repérées dans le site ;
- Utiliser des matériaux de constructions permettant une bonne intégration paysagère en s'inspirant des matériaux traditionnels. Préférer des matériaux locaux, biosourcés (bardage et menuiseries en bois) ou géosourcés (pierre), qui sont économes en énergie ;
- La valorisation et l'intégration des bâtis déjà existants dans le paysage peut passer par un changement de matériau de façade et/ou de toiture pour une modification de la couleur et/ou de la qualité architecturale (bardage bois, toit végétalisé, etc.).



Echantillon de différentes teintes de façade. Pour une intégration harmonieuse les teintes des nouveaux projets doivent s'adapter à leur environnement paysager et les teintes des constructions voisines. Pour les menuiseries, les couleurs doivent également être en cohérence avec le contexte du bâti, son environnement et son histoire. Différents choix d'accord de couleurs peuvent être faits entre complémentarité ou contraste entre les enduits de façade et les menuiseries.



Parement en pierre, bardage en bois, toit végétalisé permettent une intégration optimale dans les paysages des nouvelles constructions. Ces nouveaux projets se sont inspirés de leur environnement naturel et bâti pour proposer de nouvelles structures intégrées. Leurs réinterprétations architecturales ont permis des réalisations contemporaines et modernes tout en proposant une mise en valeur du bâti et une intégration paysagère.